

Décision

Générale

colonial

Décision n° 637 DU 6 MAI 1966 :

n° 637

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 mai 1966

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro
1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée à M. Houssein Doualeh, entrepreneur, l'autorisation préalable de construire une villa à deux logements jumelés au quartier de la Plaine, sur le titre foncier n° 983. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivrée par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.